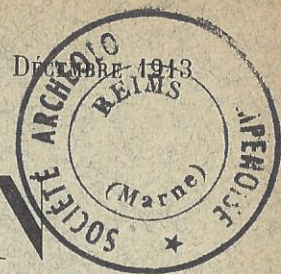


7^e ANNÉE.

N° 4. — Décembre 1913



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Paraissant tous les Trimestres

Siège social: à Reims



REIMS

MATOT - BRAINE, IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

Henri MATOT (I^{er}), Fils et Successeur

6, RUE DU CADRAN-SAINTE-PIERRE, 6

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE :

Extrait du Procès-verbal de la Séance du
8 juin 1913.

Réunion trimestrielle du 12 Octobre
1913.

Liste des Nouveaux adhérents à la
S. A. C.

Les Grottes de Villevenard : Intéressante
visite. Les Discours. Hommage à M. Ro-
land (Bosteaux).

Cimetière gaulois de Mairy-Sogny.

Découvertes archéologiques régionales :
Les Fouilles de Juniville (Fourcart).

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Extrait du Procès-verbal de la Séance du 8 Juin 1913

Le 8 juin 1913, la « Société Archéologique Champenoise » s'est réunie en assemblée trimestrielle, à trois heures dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

28 membres étaient présents, deux s'étaient fait excuser.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

M. BOSTEAUX rend compte de l'excursion de la Société à Bourget-Comin ; M. LAURENT fait remarquer qu'il paraît résulter des observations qui ont été faites, que ces grottes sont taillées dans le grès, comme à Chenay.

M. LOGEART fait connaître le résultat de fouilles qu'il a pratiquées dans un cimetière mérovingien à Bergnicourt (Ardennes), de concert avec MM. Gardez, Meurisse, Orblin, Fleury. Il a été recueilli un bouton en bronze, deux scamasaxes, dont un

AVIS IMPORTANT

Il est rappelé à Messieurs les Membres du Comité que les réunions mensuelles ont lieu tous les deuxièmes samedi du mois, à cinq heures, salle Gardez, place de l'Hôtel-de-Ville, sans aucune convocation, cet avis en tenant lieu.



énorme sur lequel était une pointe de flèche en silex, puis un vase brisé, laissé au propriétaire, M. Douzamy.

M. ORBLIN a trouvé une tête percée de deux trous dont il semble difficile de déterminer l'origine. L'un de ces trous, situé au-dessus de l'œil est circulaire, l'autre, irrégulier, est placé au-dessous de l'oreille du côté opposé. M. GARDEZ a découvert la moitié environ d'une épée à deux mains, portant sept rivets sur la poignée.

M. le lieutenant BÉRARD présente : 1° un fragment de vase provenant d'un foyer gaulois et recouvert sur les deux faces d'une sorte de graphite ; 2° des morceaux de silex, des grattoirs, racloirs, nucléus, de l'époque néolithique primitive.

M. CHANCE montre une stèle gauloise, trouvée à Reims, rue St-Jean-Césarée, sculptée sur trois faces et paraissant être de la fin de l'Indépendance.

M. HAVOT présente une serrure alsacienne (1569) et un marteau de porte, en fer sculpté, du XVI^e siècle.

M. CHANCE a recueilli, dans un cimetière gaulois quantité d'objets de l'époque : A citer en particulier un poignard en fer, avec garniture en bronze, des fers de lance et de javelots, des fibules, des anneaux en bronze, des torques, des épées, des perles d'ambre, d'os, etc. Cette découverte sera le sujet d'un rapport spécial.

M. COURTY présente un collier mérovingien formé de perles en ambre, en os, en terre cuite, en verre, etc.

M. BELLEVOYE a acquis une hyposandale et un fer à cheval, trouvés au-dessus de Muizon.

M. SCHMIT fait une étude complète du dolmen de Barbonne-Fayel, qu'il a exploré.

M. LAURENT demande si l'on est fixé sur la nature de la terre noire des fosses gauloises. Les avis sont partagés à ce sujet et la question devra encore être étudiée.

M. LAURENT est à peu près convaincu que la plupart des cimetières gaulois sont situés à proximité de terrains occupés autrefois par des bois de chêne poussant sur la grève de craie. Les membres de la Société Archéologique Champenoise sont priés de

recueillir des échantillons de terre de sépulture pour en faire l'étude.

M. DEMITRA présente un pavé vernissé, provenant de Saint-Nicaise, avec l'inscription : *Evarar me fit*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 heures.

Réunion Trimestrielle du 12 Octobre 1913

Le 12 Octobre, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie à 2 h. 1/2, en assemblée trimestrielle dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. BOSTEAUX.

Vingt-deux membres étaient présents, deux s'étaient fait excuser. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture. M. LE PRÉSIDENT propose l'admission de nouveaux membres. Sont acceptés à l'unanimité : Mme Vve Louis Pommeroy, M. le Commandant Chenet, MM. Forzy, Lacroix, Viville, Bartz, L. R. de Verneuil, Nassogne, Compagnon, l'abbé Lelong.

M. BOSTEAUX fait le compte rendu de l'inauguration des grottes de Villevenard. Au sujet des Marais de Saint-Gond, M. LAURENT explique que sous la tourbe on trouve parfois des bois de pins et M. GARDEZ ajoute qu'en creusant des trous pour faire des réservoirs à poissons, on a recueilli des silex et un pic en bois de cerf. Il y aurait donc lieu d'effectuer des recherches dans ces marais.

M. BELLEVOYE présente deux vases en verre blanc, en forme de tonneau, l'un à une anse, l'autre à deux, et une coupe en verre verdâtre. Ces trois objets, proviennent d'une sépulture de la fin de l'époque gallo-romaine et ont été trouvés à Reims. Le vase à une anse porte sur le fond quatre lettres en relief placés en croix, N E R O.

M. FOURCART présente deux magnifiques urnes en verre verdâtre et une petite coupe en terre rouge, ayant comme marque de fabrication une rosace à 5 pétales. Il a aussi recueilli un petit objet en os, brunâtre, portant des encoches, et semblant être un stylet à écrire, malheureusement la pointe est brisée.

M. GARDEZ montre : 1° deux rondelles (fusaioles), l'une en terre cuite, l'autre en calcaire et provenant d'un fond de cabane gau-

loise de la vallée de la Vesle; 2^o trois objets en os et un ivoire ayant dû servir de poinçon, et peut-être pour l'un d'eux de pointe de sagaie?

M. BOSTEAUX présente un fragment d'ammonite percé d'un trou pour servir de pendeloque. (Trouvée au Mont de Berru (Marne), lieudit : La Prière-au-Bois).

M. PISTAT devant retourner incessamment en Tunisie, effectuer des fouilles, l'Assemblée décide à l'unanimité de lui donner une délégation pour nous représenter près des sociétés archéologiques d'Afrique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 heures.

Liste des nouveaux adhérents à la S. A. C.

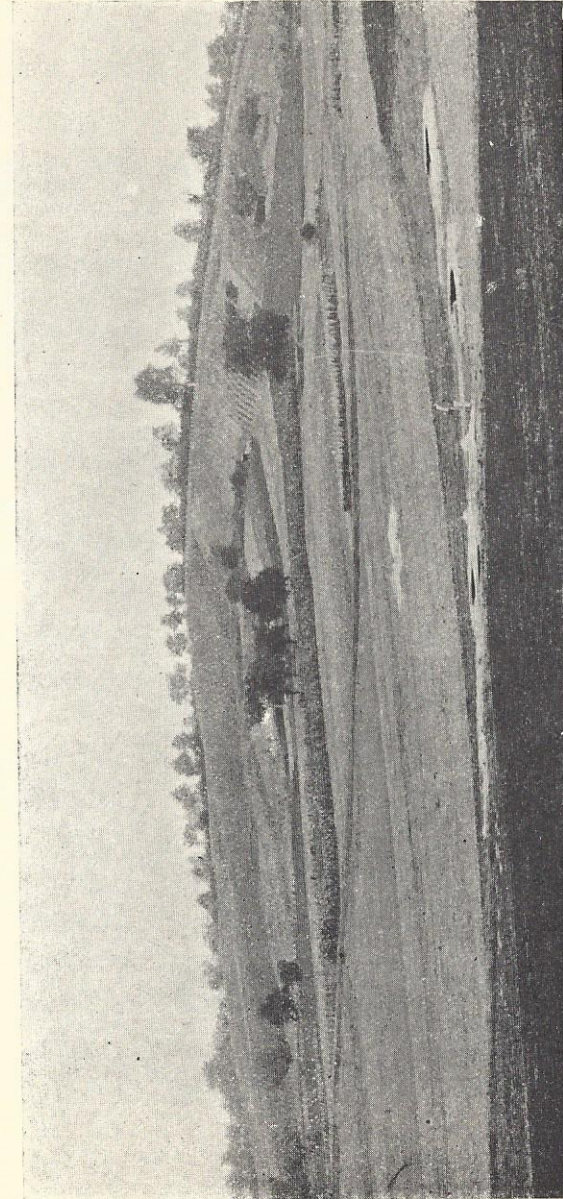
- M^{me} Vve Louis POMMERY, Château des Rozais.
MM. L. R. DE VERNEUIL, à Bourg-et-Comin (Aisne) (M. H.).
BARTZ (Maurice), 148, Boulevard Dauphinot, à Reims.
CHARLIER (Henri), 146, rue de Neufchâtel, à Reims.
CHENET, Commandant en retraite, à Tourcelles-Chaumont (Ardennes).
COMPAGNON, à Bezannes (Marne).
FORZY, notaire à Fismes (Marne).
LACROIX, 152, rue Gambetta, à Reims.
Abbé LELONG, à Limé (Aisne).
NASSOGNE, charcutier, à Isles-sur-Suippe (Marne).
VIVILLE (André), à Saint-Léonard (Marne).

Les Grottes de Villevénard

Intéressante visite.

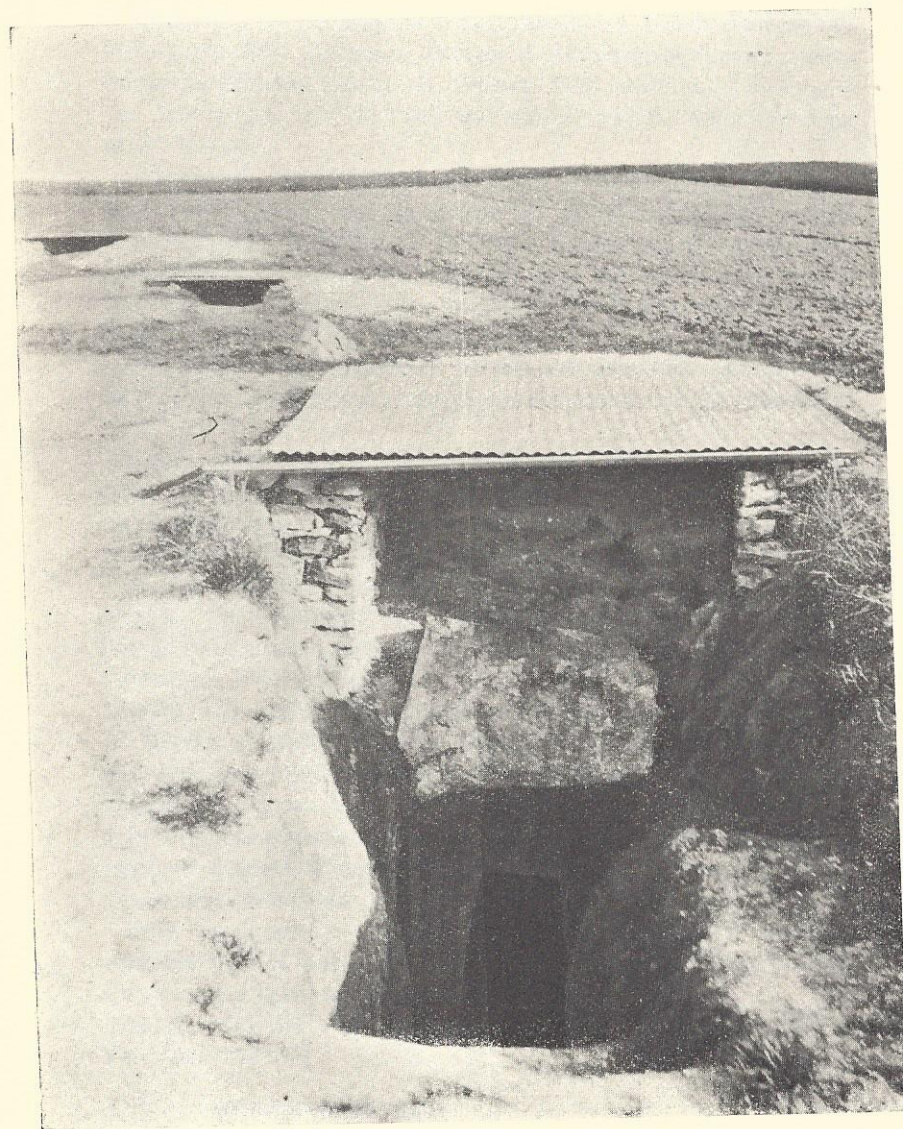
Les discours — Hommage à M. Roland

L'inauguration des visites des grottes néolithiques, découvertes par M. Roland, instituteur, a eu lieu le dimanche 7 septembre, sous la présidence de M. Blondiot, président de la commission des monuments préhistoriques, directeur honoraire des postes et télégraphes, chevalier de la Légion d'honneur, et en présence de M. Merlin, conseiller général, donateur de ces grottes au département.



VUE PANORAMIQUE DU PLATEAU DE VILLEVENARD

Cliché Roland.



Cliché Roland.

ENTRÉE D'UNE GROTTÉ A VILLEVENARD

La Société Archéologique Champenoise de Reims était représentée par MM. Bosteaux, Dumas et Meurisse, la Société académique de Châlons par M. H. Gérard, vice-président ; la Société des sciences et arts de Vitry-le-François par M. le docteur Vast et M. Cappé.

A notre arrivée à Villevenard, notre première visite a été pour M. Roland, le sympathique membre de notre Société, où l'accueil le plus aimable nous fut fait par Mme Roland qui, elle aussi, aime l'archéologie et encourage son mari dans ses recherches dont le résultat est une admirable collection d'objets des époques néolithique, gauloise et franque.

La musique de Villevenard prêtait son gracieux concours à la fête, et plus de quatre cents personnes assistaient à l'inauguration.

A deux heures trente, un vin d'honneur, offert par la municipalité, réunissait les invités à la mairie. M. Chéré, maire, en quelques mots empreints de franche cordialité, souhaita la bienvenue aux délégués des Sociétés savantes.

M. Blondiot remercia M. le Maire. Après quoi, la parole étant donnée au Président, M. Bosteaux entretint familièrement l'assemblée sur les mœurs, l'existence et l'industrie de l'homme à l'époque néolithique.

Dans une charmante allocution à la fois élevée et spirituelle, M. Merlin, conseiller général, fit revivre nos lointains ancêtres, qui étaient bien des hommes, quoi qu'on en ait dit, puisqu'ils avaient, ce qui est le propre de l'humanité, une industrie rudimentaire, des ébauches d'art, et surtout le culte des morts. Nous sommes désolés d'appauvrir par une sèche analyse cette délicate improvisation.

Puis, musique en tête, le cortège se rendit aux grottes, creusées sur la pente de la colline, dans un site magnifique d'où la vue s'étend sur toute la vallée du Petit-Morin.

Là, M. Blondiot fit l'historique de la découverte des grottes. Voici son discours :

MESDAMES, MESSIEURS,

Tout d'abord, j'ai l'honneur de remercier M. le Préfet de m'avoir confié le soin de veiller aux mesures nécessaires pour la conservation et la visite des grottes.

Merci à tous — et de tout cœur — Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers municipaux, Messieurs les Musiciens, de votre si cordial accueil.

Permettez-moi de vous rappeler que dans cette vallée de Petit-Morin, il y a une quarantaine d'années, M. Joseph Baye fit de nombreuses et importantes découvertes qui captivèrent l'attention du monde savant, et valurent au jeune archéologue la plus flatteuse réputation.

Le grand anthropologiste Broca vint visiter les grottes ; il examina bon nombre des crânes exhumés, et constata que certains de ces crânes portaient des traces de trépanation avant et après la mort, qu'ils auraient appartenu à plusieurs races d'hommes, les uns dolichocéphales, les autres brachycéphales.

M. J. de Baye découvrit une centaine de grottes : il y recueillit des sculptures, des parures, des armes, des instruments, qui constituèrent la partie la plus captivante du musée du château de Baye, que le propriétaire offrit au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Notre contrée ne conservait plus aucune de ces précieuses reliques ; aucune grotte n'était visible, et cette situation était déplorée par les visiteurs et surtout par les archéologues champenois.

C'est alors que M. Roland, l'instituteur dont est justement fière la commune de Villevenard, poursuivit les fouilles de M. de Baye, fit de nouvelles découvertes, qui forment la collection exposée à la mairie. Il mit à jour, en particulier, à quelques centaines de mètres du village, plusieurs grottes non encore explorées.

M. Henri Merlin, conseiller général, dont la générosité et le dévouement à la région sont connus de tous, fit l'acquisition d'une pièce de terre dans laquelle MM. de Baye et Roland avaient découvert sept hypogées et fit don de l'immeuble au département de la Marne.

Le Conseil général, après avoir pris l'avis de la commission des monuments préhistoriques, accepta l'offre de M. Merlin avec la plus vive satisfaction, et décida que des dispositions seraient prises pour que ces hypogées pussent être visitées facilement. Les entrées de ces quatre grottes ont été aménagées selon le vœu du Conseil général, les trois autres n'ont subi aucune modification, car elles ne sont situées qu'en partie dans le terrain départemental.

Les grottes creusées dans la craie et sur la déclivité du terrain, ont des formes et des dimensions différentes ; cependant, toutes les sept ont leurs ouvertures sur le midi et ont une anté-grotte ou péristyle. L'anté-grotte de l'une de celles qui ont été découvertes par M. Roland est ornée de modestes dessins au charbon représentant une grille et une pelle. Ces dessins au charbon sont les premiers de cette nature qui aient été révélés.

Les savants ne sont pas tous d'accord sur la question de savoir si les grottes explorées ont servi de refuges ou d'habitations avant d'être affectées aux sépultures. A quelle date ont-elles pu être cons-

truites ? M. Roland répond : « Il y a 5.000 ans environ, pendant la période néolithique. » La première partie de la réponse est peut-être trop précise, la seconde est indiscutable.

Nous dirons aux curieux et aux incroyables « rendez-vous compte par vous-même ».

On sait, en effet, que MM. de Baye et Roland ont trouvé, dans les grottes, des squelettes appartenant à des races primitives, à des races venues postérieurement et à des races mêlées. Ils ont recueilli nombre de haches en pierre polie, des flèches à tranchant transversal, des pointes de flèches, des instruments divers en pierre ou en os, des parures ; ils n'ont vu aucune trace de bronze ou de fer. Ouvrez les livres des savants les plus consciencieux, les plus renommés, ils vous diront que ces objets se rapportent à la période néolithique, c'est-à-dire à l'âge de la pierre le plus rapproché de nous, à l'âge durant lequel la température, la faune et la flore se rapprochaient aussi, très sensiblement, de celles de nos jours. A l'époque néolithique, les hommes habitaient des grottes, des huttes, et aussi des cités lacustres. Je dois citer, en passant, que les marais de Saint-Gond devaient former alors un grand lac dont les poissons servaient de nourriture à nos ancêtres des grottes qui ont dû constituer, sur les eaux, certaines de leurs demeures. M. Roland croit avoir fait la preuve de ce que j'avance.

Une circulaire assez récente du ministre de l'instruction publique recommande aux instituteurs d'apprendre aux enfants des écoles l'histoire et la géographie locales, leur expliquer le cadastre communal. M. Roland, avant l'existence de la circulaire, appliquait l'excellente méthode prescrite par celle-ci ; il fouillait la montagne pour montrer à ses élèves les travaux des premiers cultivateurs des champs qui se déroulent à nos yeux.

Honneur à vous, cher Monsieur Roland, d'avoir repris si heureusement l'œuvre par laquelle s'est illustré M. Joseph de Baye. Vous montrez à tous, avec un réel désintéressement, les résultats de vos labeurs. Grâce au don de M. Merlin, grâce aux bonnes dispositions du Conseil général — toujours prêt à encourager les nobles causes — les savants, les archéologues, les touristes viendront visiter ces grottes et cette collection Roland qui présentent un grand intérêt pour l'histoire de l'humanité. S'instruire des choses du passé, même du passé le plus lointain, n'est-ce pas, Messieurs, apprendre à mieux guider ses pas vers l'avenir !

Honneur à M. Roland, honneur à M. Merlin, honneur au Conseil général de la Marne.

Puis, M. Roland, l'ardent chercheur, le fouilleur convaincu et consciencieux, le héros de la fête, devant ces grottes que sa

science et sa patience avaient mises à jour, rendit un public hommage à tous ceux qui, de près ou de loin, l'avaient encouragé de leur appui moral dans ses patientes recherches, à ses amis et collègues des Sociétés archéologiques, aux habitants de Villevenard et des villages voisins qui l'ont toujours si bien accueilli et salua à son tour M. J. de Baye, le premier qui ait découvert et identifié les chambres sépulcrales de la vallée du Petit-Morin.

Voici la partie de son discours qui intéresse le plus nos lecteurs :

.....
Notre père en archéologie néolithique, M. le baron de Baye, qui a tant contribué à la réputation historique de la Vallée du Petit-Morin, de ces marais de Saint-Gond qui se déploient devant vos yeux, a le premier découvert des chambres sépulcrales sur le flanc de ces coteaux et apporté la lumière sur leur origine.

Bonaparte devant les Pyramides criait à ses soldats enthousiasmés, leur montrant de l'épée les fameux monuments des Pharaons : « cinquante siècles vous contemplent » Eh bien ! A mon tour je vous dirai : « Contemplez ces ouvrages de 50 siècles d'existence. Ces grottes ouvertes, présentes à vos yeux, datent de l'époque de ces rois d'Égypte avec une civilisation bien moins avancée.

Vous avez devant vous un travail qui date de 5.000 ans environ.

Notre ancêtre primitif habitait sur ce marais, protégé par l'eau contre le voisinage de bêtes inutiles ou malfaisantes. Il a creusé en bordure des bassins artificiels au milieu desquels il a établi sa demeure sur pilotis. Les énormes troncs de chênes et de châtaigniers retrouvés de nos jours ont dû servir à asseoir les cités lacustres.

L'homme de ce temps vivait de chasse et de pêche, n'ayant pour se défendre et pour les besoins de sa vie que des objets rudimentaires consistant surtout en outils de silex travaillé. Il ne connaissait pas l'usage des métaux.

Son intelligence instinctive lui commandait de prendre soin des défunts et c'est pourquoi il a été amené à rechercher dans le flanc de ces coteaux des endroits convenables et sains pour y déposer leurs dépouilles à l'abri de toute profanation.

Il a creusé avec des instruments peu maniables ces couloirs, ces chambres souterraines avec une patience, une persévérance inconnues de nos jours. Travail pénible et de longue haleine dont vous pourrez encore apercevoir les traces très nettes dans la masse calcaire.

Mineur, il attaquait sans relâche l'élément friable, tantôt couché, tantôt accroupi. Son œuvre révèle un certain génie tant au point de vue architectural que de la consolidation.

L'antégrotte était le vestibule de la chambre ardente, c'est là

que, probablement il se rendait suivant son rite religieux pour rendre hommage à ses chers défunts inhumés avec leurs simples parures de coquillages, de perles, de pierres et de dents d'animaux, la hache polie, le couteau de silex, le manche d'outil en corne de cerf ou en os à portée de la main. Les tablettes, les niches établies intentionnellement dans le banc de craie étaient destinées, peut-être à recevoir les offrandes.

La seconde entrée avec deux trous très souvent dans l'épaisseur de la paroi et sa feuillure extérieure devait être fermée par une pièce mobile qui permettait d'apporter de temps en temps un corps dans le caveau funéraire de famille.

Ces chambres sépulcrales, à l'ouverture si exigüe, ont dû être creusées spécialement et seulement pour les trépassés. Nos ancêtres apportaient leurs morts, les déposaient allongés sur des pierres plates ou accroupis le long des parois. Quand la pièce funéraire était suffisamment occupée, l'ouverture était bouchée avec une ou plusieurs pierres quelquefois énormes comme celle-ci suspendue au-dessus de la porte et qui n'a pu glisser plus bas par suite de l'étroitesse du couloir. Des grès de plus de 1.000 k. ont été ainsi amenés à grands renforts de bras de la colline voisine. Le couloir était ensuite comblé avec un mélange de craie chauffée et de cendre qui formait un ciment imperméable, serré, durci, attaquant aujourd'hui seulement à la pioche.

Comment voulez-vous admettre que l'homme ait habité ces réduits souterrains. Il aurait dans ce cas pratiqué une entrée facile d'accès que vous pourriez franchir autrement qu'en rampant. Sa demeure aurait possédé une hauteur de voûte permettant de s'y tenir debout tout au moins.

Son initiative lui aurait commandé de pratiquer une seconde issue et de se ménager une retraite en cas d'attaque.

Son séjour et celui de sa famille aurait laissé des traces sur les murs : dessins, chocs d'outils, marques au charbon, fantaisies enfantines ; des reliefs de repas : ossements d'animaux y auraient été relevés, et le sol lui-même ne serait pas resté vierge.

L'aération y aurait été impossible car n'allez pas croire que les conduits que vous allez voir dans la seconde grotte soient des cheminées d'aération : ce sont des terriers de blaireaux attirés par les cadavres ; ne pouvant pénétrer par le couloir et gênés par la pierre de fermeture ces animaux ont creusé et percé le banc de craie pour parvenir à leurs fins et y établir leur demeure. Des crânes de ces quadrupèdes ont été recueillis parmi les ossements humains bouleversés.

Je m'arrête, trop de choses seraient encore à dire et je ne veux pas abuser de votre patience et retarder votre désir de visiter. Cependant

avant de descendre ces marches, permettez-moi d'ajouter quelques mots qui n'ont plus rien de commun avec le préhistorique et la science.

Je m'incline devant ces monuments vénérés de nos aïeux nous précédant de plusieurs centaines de générations. Je rends hommage aux bienfaits de la solidarité, qui a permis à l'homme d'accomplir petit à petit les progrès immenses de cette civilisation qui nous sépare aujourd'hui de cette époque.

N'oublions pas que les siècles écoulés n'ont été qu'une longue suite de recherches vers le mieux, dont bien des cataclysmes ont gêné, mais n'ont pu enrayer la marche. A notre tour, lorsque nous sommes victimes de la réalité, lorsque nous avons des désillusions ou des défaillances, songeons à ces pères du passé qui ont commencé à nous faire ce que nous sommes.

Reprenons courage et contribuons, nous aussi, chacun suivant la mesure de ses moyens, à apporter notre concours individuel à la collectivité, à la société actuelle qui a besoin de toutes ses unités pour s'améliorer et préparer la voie aux générations futures ; elles trouveront, comme nous l'avons trouvée nous-mêmes, une vie meilleure, resserrée par de nouveaux liens de mutualité et de solidarité, que les hommes qui ont reposé en ces lieux commencèrent à connaître et à mettre en pratique pour le plus grand bien de l'humanité.

Les applaudissements qui éclatèrent montrent en quelle affection les habitants de Villevenard tiennent M. Roland, et en quelle estime les archéologues ; affection et estime dont il faut reporter une grande part sur Mme Roland, qui aide son mari dans ses recherches et le reconforte dans ses fatigues, très versée, elle aussi, dans l'archéologie, ce qui ne l'empêche pas d'être la plus accueillante des hôtes.

Puis commença la visite des grottes, facilitée par les travaux d'aménagement subventionnés par le Conseil général de la Marne. Ces grottes sont dès maintenant ouvertes au public.

Après la cérémonie, les archéologues se réunirent à la mairie ; ils insistèrent auprès de M. Roland pour qu'il poursuive ses investigations dans les marais de Saint-Gond ; comme lui, ils sont persuadés que, quelque jour, des découvertes importantes seront faites qui détermineront l'emplacement de plusieurs cités lacustres contemporaines des hypogées. Déjà M. Roland possède, dans ses riches collections patiemment recueillies, de nombreux instruments identiques à ceux des grottes, dont se sont servis les habitants de ces cités et des débris de morceaux de bois provenant de palafittes.

Actuellement près d'une centaine de ces hypogées ont été mises à jour, ce qui dénote qu'à l'époque néolithique, une population très dense habitait la vallée du Petit-Morin.

De retour à la mairie, M. Blondiot me posait la question suivante :

— Pensez-vous que ces grottes n'auraient pas servi à l'habitation de l'homme avant d'être converties en hypogées sépulcrales ?

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, on n'a découvert jusqu'ici que très peu de foyers ayant servi à l'habitation sur les versants des coteaux qui regardent les marais de Saint-Gond, donc il est à supposer qu'à l'époque néolithique, l'eau devait recouvrir d'une certaine hauteur ces marais actuels, ce qui aurait pu permettre à l'homme néolithique d'y construire des villages sur pilotis, comme les palafittes des bords des grands lacs de la Suisse. La solution est à l'avenir.

BOSTEAUX.

CIMETIÈRE GAULOIS DE MAIRY-SOGNY

Emplacement :

Voir la carte, *Bulletin n° 1*, année 1913, page 13.

Observations sur les tombes.

D'une façon générale, les fosses sont du type marnien bien connu : creusées dans la craie, à une profondeur moyenne de 0^m80, sur 1^m90 de longueur et 50 à 60 centimètres de largeur.

La terre est assez noire dans la plupart, très noire dans les fosses les plus profondes.

L'orientation est O -E, ou plutôt légèrement N.-O. S.-E., sept ou huit fosses dans l'ensemble du cimetière font exception et sont franchement N.-S. Il est vrai que deux d'entre elles (n^{os} 110 et 111) sont de l'époque néolithique. D'autre part, une vingtaine également N.-S. forment un groupe à part dont je parlerai plus loin.

Au point de vue conservation, les fosses intactes sont très rares. Sur un total de 270 ouvertes par nous, 48 n'avaient pas été violées. Mais 23 de ces dernières ne contenaient que des osse-

ments, et se trouvaient d'ailleurs presque toutes ensemble à l'extrémité Nord du cimetière. Elles forment ce groupe à orientation N.-S. que je signale ci-dessus, et se distinguent encore par les caractères suivants :

Ossements mieux conservés; dimensions de la fosse juste pour le cadavre, sans espace aux pieds ni sur le côté; très faible profondeur (0^m40 environ); pas de mobilier, sauf la boucle de bronze de la fosse 154. En somme nous pensons que ce groupe de sépultures est un petit cimetière postérieur, peut être bien de la fin de l'époque mérovingienne. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse.

Après ces 48 fosses intactes, dont 23 sans mobilier, je citerai 59 fosses dont la partie inférieure (cuisses, jambes ou au moins pieds) était inviolée. Les 163 autres avaient été remuées sur toute la longueur du squelette, ce qui n'a pas empêché de recueillir encore des objets négligés le long des parois.

Voir plus loin le détail, par fosse, des objets recueillis.

La liste ne mentionne pas, naturellement, les fosses, mêmes intactes, où il n'y avait rien.

Les fosses doubles sont au nombre de 6; dans l'une les corps étaient côte à côte (n^{os} 235) dans les autres, les corps superposés. Généralement celui du dessus se trouvait violé. Les fosses à charne sont pas moins de 14. Cinq sont entourées d'un fossé circulaire, une d'un fossé carré. Les autres en étaient peut être dépourvues. La chose n'a pas été bien vérifiée. Naturellement elles ont été violées depuis longtemps. Deux d'entre elles, pourtant étaient en partie intactes (n^{os} 49 et 236) et ont donné un mobilier intéressant, et des ossements très forts. Outre ces dernières, 6 fosses ordinaires et un foyer étaient entourés aussi d'un fossé circulaire. Ces fosses étaient de dimensions moyennes. Une fosse (197) est entourée d'un fossé carré.

Comme particularité de forme, je ne vois à signaler que les fosses 133 et 134, qui présentaient aux quatre coins des encoches très nettes d'une quinzaine de centimètres de profondeur.

Une fosse contenait uniquement des débris d'os calcinés et par endroits une poussière de bronze. Pas de terre noire, rien que de la craie plus ou moins menue, et calcinée par endroits, formant un vrai mortier grisâtre. Fosse à peu près carrée, de 0^m60 de côté sur environ 0^m50 de profondeur. Rien ne prouve qu'elle soit de la même époque que le reste du cimetière.

Quelques fosses n'avaient pas de terre noire et avaient été comblées avec de la craie. L'une a donné des débris de grande fibule en fer.

Observations sur les squelettes :

Ces observations sont forcément assez peu générales, étant donnée la rareté des fosses intactes, et le manque plus ou moins complet d'ossements dans les autres.

Les crânes sont toujours écrasés; leur épaisseur n'a rien d'exagéré. La dentition et généralement merveilleusement saine. Chez les vieillards (supposés), il y a rarement des molaires, ayant la moindre carie (sauf rares exceptions).

Sur aucun des squelettes ou parties de squelettes restés en place nous n'avons trouvé de blessures ayant pu causer la mort; quelques clavicules et deux phalanges métacarpiennes brisées et ressoudées ensemble. Comme position, le mort est toujours sur le dos, les bras généralement le long du corps, parfois ramenés sur le bassin. La rareté des fosses intactes donne d'ailleurs peu de portée à cette observation.

Comme bizarreries, j'en ai noté trois :

1^o Fosse 144, intacte : la tête a été retrouvée sur le bassin, tout près d'anneaux de bronze par lesquels était suspendu un poignard.

2^o Fosse 202, intacte. Il y a, en surplus, un crâne sur les pieds de l'inhumé. A côté des pieds, sur le fond de la fosse, 2 vases écrasés encore en place. Sur les pieds, à côté de la tête supplémentaire, le reste d'une écuelle brisée, enlevée en partie par les charrues. Il n'est donc pas impossible que cette tête supplémentaire soit le commencement d'un deuxième squelette dispersé par la culture. Pourtant les parois de la fosse 202 étaient nettes aux pieds, et ce crâne était tout entier au-dessous du niveau naturel de la craie. Il faudrait non seulement que le reste de son squelette ait disparu, mais que lui-même se soit enfoncé dans le sol jusqu'au contact (peu éloigné) des pieds du n^o 202.

3^o Fosse 65, la plus curieuse : à partir du sol naturel, on trouve d'abord le squelette en place d'un enfant, avec débris de fibule de fer à la poitrine; au-dessous, une femme en place, avec un torque, deux bracelets, un anneau de ceinture, un stylet à deux pointes de bronze et deux ferrets de bronze aussi à la ceinture, un gros vase et deux écuelles écrasés en place sur

le bassin, un couteau de fer. Enfin, à mi-hauteur entre les deux corps, entre les deux bassins, une tête sur un deuxième torque. Peut être cette tête appartient-elle à une première inhumée, qui a été dérangée pour faire place à la suivante, on aurait remis ensuite la tête sur le torque, et enfin inhumé l'enfant. — C'est une simple hypothèse. On a d'ailleurs souvent observé, dans les cimetières de la Marne, des tombes contenant des ossements en surnombre.

Observations sur les armes :

Epées. — Nous n'en avons pas trouvé une seule. Il devait d'ailleurs y en avoir peu, car il n'en restait des débris que dans cinq fosses, fragments de lames ou de fourreaux, et bouterolles incomplètes. Un fragment de fourreau porte la trace très nette d'une étoffe grossière.

Lances, Javelots. — La taille « Javelot » (15 à 20 centimètres) domine. Quatre fers seulement sont très petits. Vingt-cinq dont un de 47 centimètres présentent une nervure médiane. Vingt-huit sont plats. Un porte une rainure médiane. Un, le plus grand, 63 centimètres, porte cinq stries longitudinales. Un enfin à la forme des « carrelets » c'est-à-dire un fer quadrangulaire. Il est figuré ci-dessous, ainsi que deux autres dont le contour est spécial. Tous les autres sont en feuilles de laurier plus ou moins effilée (fig. 1, 2 et 3).

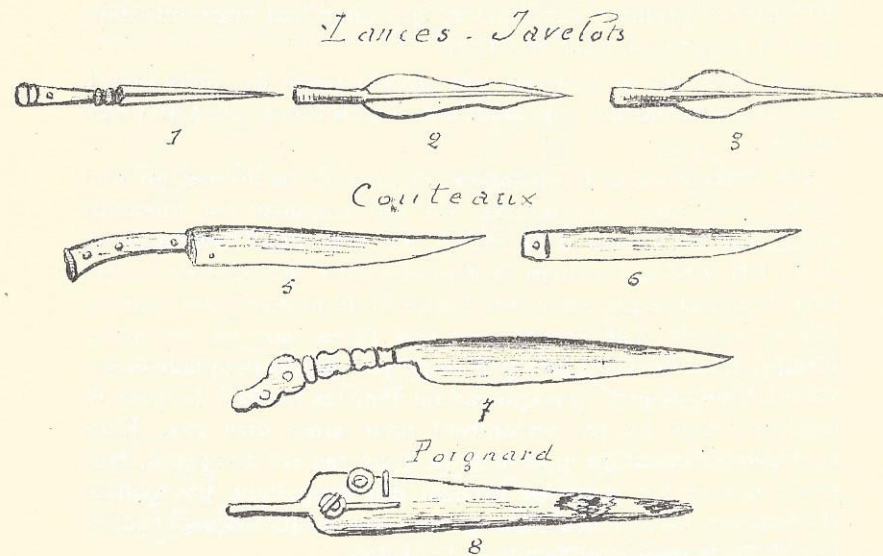
A propos de ce carrelet, je signale une découverte analogue faite dans une tombe mérovingienne par le Dr Meunier, à Lavoye (Meuse). Cette forme est donc bien antérieure au Moyen-Age, où elle a pris son plein développement.

Couteaux. — Les formes sont assez variées, en y regardant de près, mais ils peuvent se ranger en deux catégories : ceux dont le fer se prolonge dans toute la longueur du manche, et ceux qui y pénètrent peu. Le reste du manche est en bois. Voici ces deux types moyens (fig. 5 et 6). Nous avons trouvé aussi un exemplaire unique de couteau au manche entièrement en fer, et d'ailleurs orné, dont voici le modèle (fig. 7).

Poignards. — Je ne range sous ce titre que les armes trouvées vers le bassin avec anneaux de suspension, bien qu'au point de vue destination beaucoup de couteaux ci-dessus aient certainement servi d'armes d'attaque ou de défense. Quoiqu'il en soit,

je compte quatre poignards : l'un est un couteau à manche avec deux anneaux de bronze et un fourreau de bois (*traces*). Un autre est en très mauvais état. Le fourreau a complètement disparu, sauf une agrafe (1/2 frette) de bronze. Le fer devait avoir 20 centimètres au plus. Trois anneaux de suspension, à triple gorge, en bronze.

Le troisième est empalé dans un fourreau de bois recouvert



d'étoffe ou de cuir, le tout serré par cinq agrafes de bronze. Deux anneaux de suspension en bronze, environ 20 centimètres de longueur sur 5 de largeur (fourreau compris). Enfin la fosse 236 a donné un véritable poignard à soie droite, de 34 centimètres de longueur (soie comprise) dans son fourreau. La figure ci-dessus dispense de plus longue description (fig. 8).

Observations sur les objets de parure :

Ces objets sont très rares, à cause du petit nombre de fosses intactes. Mais le cimetière devait être riche, car nous avons très souvent retrouvé des ossements teints par le vert de gris.

Les torques sont au nombre de neuf, trois à crochets, six à tampons tout petits ou nuls.

Les deux seuls à signaler sont :

Un torque à crochet (fosse 249) formé d'une lame de bronze d'environ 1 centimètre de largeur, tordue sur elle-même en tire-bouchon. C'est la forme la plus simple du torque à torsade.

Un torque à crochet (fosse 20) composé de deux fils de bronze et un de fer tordus ensemble. Ces fils ont chacun environ 2 millimètres de diamètre. Celui de fer a partiellement disparu.

Il se trouvait dans une fosse complètement fouillée, et n'a pas dû tenter le premier explorateur, qui cherchait vraisemblablement à s'approvisionner en cuivre.

Après de lui se trouvait une grosse perle de verre bleu à dessins blancs (larmes englobant une virgule bleue) qui a dû y être enfilée.

Les bracelets sont très simples ; de gros fils de bronze, un seul en fer, soit unis, soit incisés. Un seul fragment est finement ciselé, sur un dessin déjà connu. Le bracelet d'homme de la fosse 109, a 88 millimètres de diamètre sur 6 millimètres de section. Il conserve par places un double fil de bronze qui s'y enroulait en spirale. Les fibules sont très rares, tant en fer qu'en bronze. Elles devaient être peu employées par la peuplade ensevelie à Mairy-Sogny, puisque même dans les fosses à torques et bracelets elles ne se rencontrent pour ainsi dire pas. Elles sont généralement du modèle de la Tène (en col de cygne), sauf trois (une en fer, deux en bronze) qui rappellent un modèle Hollstattien. Ce sont des demi-sphères sous lesquelles sont cachés l'ardillon, le ressort et l'arrêt de l'ardillon.

Nous en avons d'ailleurs retrouvé de ce modèle dans d'autres nécropoles, concurremment avec le type de la Tène.

A signaler encore trois crochets de ceinture (fig. 9, 10 et 11).

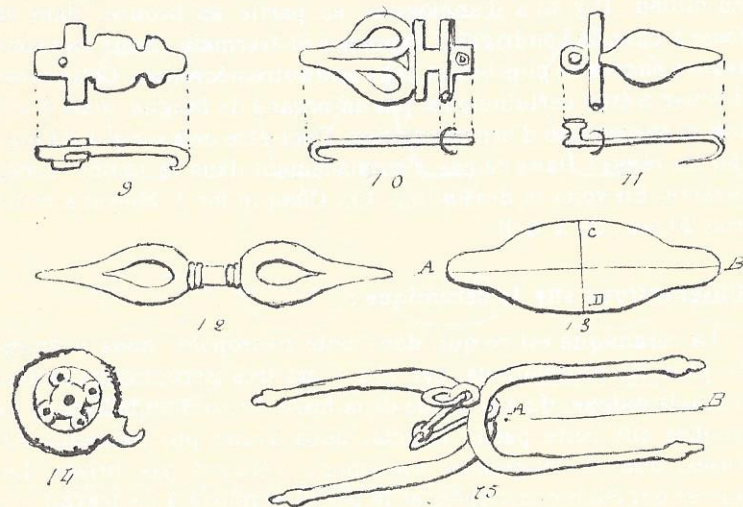
Les pendeloques inscrites, plus loin, dans la liste du mobilier funéraire, sont constituées d'un fil de bronze assez fort, avec perle d'ambre et de verre de types connus.

Les deux de la fosse 249 semblent avoir été suspendues au torque.

Enfin nous avons trouvé, presque aux pieds de la fosse à char 236, dans une partie intacte, un anneau d'ambre d'environ 25^{mm} de diamètre intérieur, avec environ 4^{mm} de section. Il n'y avait en outre, dans cette région, que les os des jambes et trois lances, la destination de cet anneau d'ambre reste obscure.

Observations sur divers autres objets :

Nous avons trouvé plusieurs petits stylets à 2 pointes. L'un, en bronze, dans une fosse intacte, était sur le bassin d'une femme, avec deux bouts de ceinture en bronze. On a généralement trouvé ces objets, dans les cimetières de la Marne, associés à des pinces à épiler, ce qui fait supposer qu'ils servaient à la toilette. Nous n'avons pas pu constater de semblable association. Dans un seul cas, une pince à épiler se trouve réunie, par un petit anneau, à un gros poinçon qui n'a pas deux pointes.



Les ferrements de char sont des modèles connus. A signaler une pièce de fer provenant de la fosse 49. Elle ne se trouvait pas en place. Nous pouvons seulement certifier qu'elle ne provient pas de la région des pieds. En voici le dessin (fig. 12) 24 cm. de longueur.

Un fragment de bandage de roue (fosse 263) porte deux des clous qui le fixaient à la jante. Ce sont des clous dont la tête a 3 cm. de diamètre et fait saillie de toute son épaisseur, 5^{mm}, à l'intérieur du bandage. C'est l'ancêtre de l'antidérapant.

La fosse 236 a donné plusieurs objets intéressants. D'abord une plaque de fer légèrement bombée de la forme suivante (fig. 13) A B = 32 cm. 5, C D = 13 cm. 5. Elle est entièrement bordée

de bronze, et porte quelques clous ou rivets sur les bords. C'est probablement un umbo.

Dans la même fosse, un petit anneau de fer entourant une plaque de même métal avec un trou au centre ; une sorte de grosse rouelle de fer, 4 cm. de diamètre dont voici le dessin (fig. 14) avec cinq cabochons de corail.

Elle porte le reste d'un anneau ou d'un crochet de suspension.

Enfin une pièce de fer compliquée, qu'on rencontre parfois dans les fosses à char, et généralement à côté de la tête. Ce sont deux sortes de longs fers à cheval à section ronde, réunis par un système d'anneaux plus ou moins compliqué, qui les prennent au milieu. Il y en a d'analogues, en partie en bronze, dans la fosse à char de Foudrignier exposée à St-Germain. Nous en avons trouvé encore de plus beaux dans une autre nécropole. Cette pièce de char n'était certainement pas un organe de fatigue, mais d'utilité et susceptible d'ornementation. Peut-être cela servait-il à guider les rênes ? Dans ce cas, l'emplacement dans la tombe serait bizarre. En voici le dessin (fig. 15). Chaque fer à cheval a environ 20 cm. de A à B.

Observations sur la céramique :

La céramique est ce qui, dans cette nécropole, nous a donné le plus de consolations, car elle y est très exceptionnellement déposée ailleurs qu'aux pieds de la fosse. Et comme beaucoup de tombes ont cette partie intacte, nous avons pu recueillir 128 vases, dont le cinquième seulement n'étaient pas brisés. Les autres ont été reconstitués, et le temps employé à ce travail n'a pas été perdu, car les plus beaux spécimens auraient, sans cela, été rejetés.

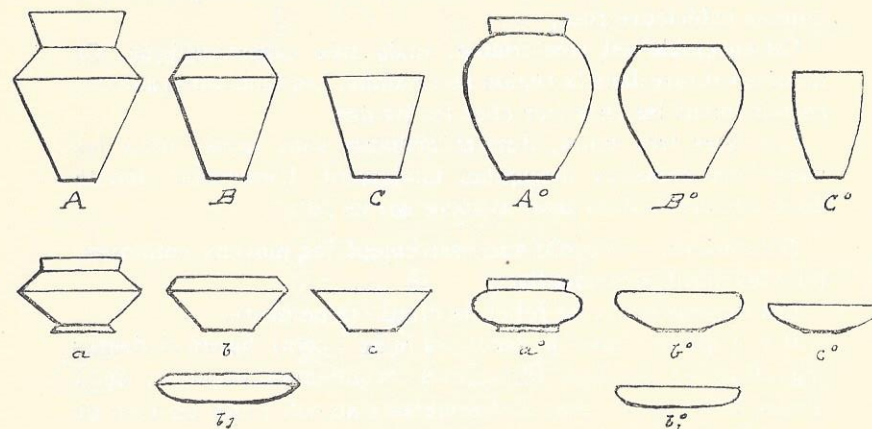
L'emplacement des vases dans la fosse est presque toujours aux pieds, à droite du squelette. Toutes les autres positions ont été rencontrées, mais *rarement*. Parfois le vase à boire est à l'intérieur d'un plus gros vase. Quelques vases, surtout des formes larges et basses, contiennent des débris d'os d'oiseaux ou de petits animaux, ou sont accompagnés de gros os de sanglier.

Je vais décrire cette céramique aux points de vue : Forme, Technique et Décoration.

Forme. — Tous les vases de ce cimetière et, je crois, aussi, tous ceux de la Marne, rentrent dans les 14 types que je figure ici.

Type A : haut et caréné. Type B dérivant de A par suppression du col. Type C dérivant de B par suppression du rebord. Types a, b, c, sont les types précédents devenus larges et bas. Types B, c'est l'écuëlle bien connue, dérivant de B par suppression de de tout pied qui est remplacé par un coup de pouce.

Types désignés par les mêmes lettres avec l'exposant ° : dérivent du type désigné par la même lettre, sans exposant, par transformation de la panse carénée en panse arrondie. Le type B°, est uniquement employé comme couvercle, et rare (2 exemplaires dont un peint).



Par ordre de fréquence, nous trouvons :

B (28), A (24), A° (22), A (11) et B (11), C° (9), b (6) et c (6), B° (3) et c (3), a°, (2) et b° (2) enfin c° (1).

Quant à la forme b°, elle n'est pas représentée. Je ne l'ai pas seulement figurée par symétrie et pour compléter la série, mais parce que nous l'avons effectivement trouvée en d'autres nécropoles.

Il va sans dire qu'il serait impossible de trouver deux de ces vases tout à fait semblables. Je les ai simplement classés par types, en mettant ensemble, par exemple dans le type A, de petits vases à boire avec des urnes de 30 à 40 centimètres.

Technique. — Le potier ne s'est pas servi du tour. Aucun de ses produits n'est donc parfaitement régulier ; mais d'une façon générale les vases sont bien faits, assez fins de pâte, et souvent

lustrés. Intérieurement, la pâte est grise foncée, presque noire. En surface, elle est plus souvent brune ou grise et rarement très foncée. Quelques vases sont colorés. J'en parlerai plus loin.

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire (fosse 234) fig. 16, d'une sorte de vase très fréquente dans les cimetières de la région rémoise, ou situés au nord de la Vesle. Ils ne se distinguent pas seulement par la forme, col plus étroit à l'ouverture qu'à la base, panse très arrondie, gros filets arrondis en relief, au col et au pied, grand pied creux; ils ont aussi une teinte spéciale, uniformément vieux rose, et une pâte intérieurement noire, et sur chaque face, brun clair, devenant tout à fait orangée sous la couche extérieure rose.

Cet ensemble est très friable, mais très caractéristique. Ce modèle est rare dans la région de Châlons. Les Catalaunis allaient certainement les chercher chez les Rêmes.

Les vases très noirs, durs et brillants sont rares; mais les vases très grossiers manquent totalement. L'ensemble dénote donc une civilisation assez avancée sur ce point.

Décorations. — Voyons successivement les moyens employés, puis les motifs ornementaux.

Les moyens sont : Le relief, le creux, la peinture.

Il y a quatre vases à décor en *relief* : celui figuré ci-dessus (fig. 16), avec ces deux filets, mais certainement importé; deux autres de forme A°, avec filet semblable au col. Enfin un vase de forme B, couvert de petites excroissances arrondies.

Trente-quatre vases sont ornés en *creux* : trois (forme B), de stries dites au peigne. Trois, même forme, de trous plus ou moins alignés; un porte quatre petits triangles de trois trous à la base du col (forme A°). Vingt-sept portent des traits plus ou moins profonds et réguliers, et dans huit de ces exemplaires une partie des traits a été remplie de couleur rouge.

Enfin dix-sept vases sont ornés de traits ou de *bandes peintes* en rouge.

1° Vases noirâtres, à peinture rouge groseille mate; cette peinture ne tient plus que par places, et se voit surtout avant le nettoyage du vase.

2° Vases plus ou moins jaunes orangés, à peinture rouge brillante et solide. Les bandes sont bien conservées. Les lignes ont faibli de ton, paraissent gris jaunâtre, et se détachent mal sur le fond du vase.

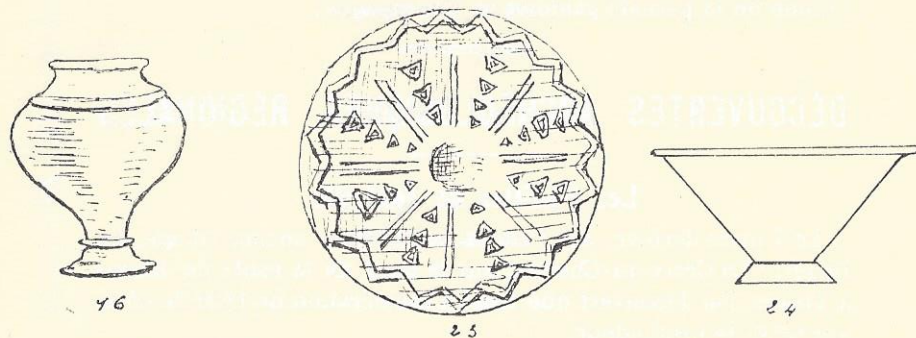
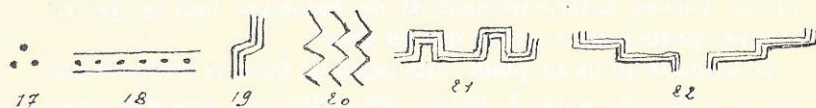
Nous n'avons rencontré de spécimens semblables, ni dans aucun autre cimetière, ni dans les collections publiques ou privées que nous avons visitées. Il est probable qu'ils sont le produit tout à fait local d'un habile potier.

Ils constituent, de beaucoup, le produit le plus intéressant de la nécropole de Mairy-Sogny :

Les motifs ornementaux sont peu variés. Ce sont :

Les chevrons, simples, doubles ou triples, sur dix-huit vases.

Les losanges ou triangles, avec ou sans hachures et quadrillages, sur quatre.



Les bandes de couleur, sur onze.

Les lignes ou traits parallèles, sur vingt-trois.

Les X ou croix de Malte, sur trois.

Les festons le long de bandes ou chevrons, sur quatre.

Les carrés concentriques, sur deux.

Les « peignes » sur trois vases, une fois simples, une fois recouverts de lignes en losange, une fois terminés en crosses vers le haut.

Et les motifs suivants une fois (fig. 17 à 22).

A signaler également deux écuelles (forme B), qui ont 3 et 5 coups de pouce au lieu d'un seul.

Enfin voici le dessin d'un vase type C, de la fosse 91 (fig. 21-24), le seul que je connaisse portant son ornementation, en traits creux, à la face intérieure. Aucun vase ne porte

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DIVERS

L'Homme d'Heidelberg avait une forte mâchoire sans menton.	10
Trouvailles préhistoriques et gallo-romaines dans la Charente.	12
Rapport de M. JOLLY, sur le dolmen de Barbonne, au Conseil Général de la Marne.....	24
Découverte et fouilles d'un dolmen sous-tumulus à Barbonne-Fayel.....	31
L'Atelier céramique gallo-romain du Pont-des-Rèmes, Florent (Marne).....	49
I. — Situation topographique.....	51
II. — L'Atelier céramique.....	55
III. — Les Vases.....	61
IV. — Accessoires d'enfournement.....	67
V. — Les Potiers.....	74
VI. — Les Potiers décorateurs.....	82
VII. — Diffusion des produits de l'Atelier.....	91
VIII. — Essais de Chronologie et Conclusion.....	94
Les Grottes de Villevenard.....	102

BIBLIOGRAPHIE

EXSTEENS (Maurice). — La Préhistoire à la portée de tous. — J. BOUSSINESQ.....	24
--	----

DÉCOUVERTES RÉGIONALES

Cimetière gaulois de Sogny-aux-Moulins (Marne).....	13
Découvertes archéologiques à Château-Porcien.....	18
Extrait d'une note sur la grotte sépulcrale de Mézy (Aisne)....	19
Bronzes trouvés à Reims, rue du Marc.....	21
Fouilles exécutées dans le cimetière celtique d'Hauviné.....	39
Un cimetière celtique à Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes)....	44
Quelques comparaisons relatives aux cimetières d'Hauviné et de Saint-Clément et de leur mobilier funéraire.....	45
Cimetière gaulois de Mairy-Sogny.....	109
Les Fouilles de Juniville.....	120

EXCURSIONS

Visite des grottes de Bourg-et-Comin (12 mai 1913).....	27
Inauguration des grottes de Villevenard (7 septembre 1913)....	102

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 décembre 1912.....	1
---	---

Compte rendu moral de la S. A. C.	4
Compte rendu financier de l'année 1912.....	5
Liste des Membres	5
Extrait du Procès-verbal de la Réunion trimestrielle du 5 Avril 1913.....	25
Excursion annuelle de la Société à Bourg-et-Comin (Aisne), le 12 mai 1913.....	27
Liste des nouveaux adhérents à la S. A. C.....	46
Extrait du Procès-verbal de la Séance du 8 Juin 1913.....	99
Réunion trimestrielle du 12 octobre 1913.....	101
Liste des nouveaux adhérents à la S. A. C.....	102

TABLE DES GRAVURES

Plan du cimetière gaulois de Sogny-aux-Moulins.....	43
Vase provenant du cimetière ci-dessus.....	45
Vase id. id.	47
Aspect de la façade des grottes de Bourg-et-Comin.....	29
Dolmen de Barbonne-Fayel.....	33
Poignard et boucles de ceinture, vue de face et de dos prove- nant de la tombe d'un celte (cimetière celtique d'Hauviné).	41
Agrafe curieuse trouvée à Saint-Clément-à-Arnes.....	44
L'Atelier Céramique gallo-romain du Pont-des-Rèmes, Florent (Marne) :	
Le four A du Pont-des-Rèmes.....	49
Extrait du plan cadastral de Florent. — Section A.....	53
L'officine du Pont-des-Rèmes.....	56
Le four A. — Plan et Coupes.....	57
Vases et Moules du Pont-des-Rèmes.....	64
Accessoires et modes d'enfournement.....	69
Fac-similés des estampilles et marques du Pont-des-Rèmes.	79
I. Dispositions décoratives de tribuns au Pont-des-Rèmes.	85
II. id. id. id. id.	89
Vases tirés du « mouton ».....	94
Dessins de différents objets provenant du Cimetière gaulois de Mairy-Sogny (4 planches).....	113, 115, 117 119